

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

EN60

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Objectifs

Faire le point sur l'encadrement réglementaire applicable au regard du droit de l'urbanisme et du droit de l'environnement • Connaître les dispositions applicables

Profil Stagiaire(s)

cadres, agents de maîtrise et techniciens des services Environnement, Production, Techniques, Qualité et Travaux Neufs, juristes non spécialisés en environnement

Profil animateur(s)

juriste spécialisé en droit de l'environnement et de l'urbanisme

PROGRAMME

Les documents d'urbanisme et leur élaboration

Les autorisations d'urbanisme

Les apports des lois Grenelle et de la loi sur la réforme de l'urbanisme :

- . SCOT, PLU, Cartes communales, ZAC, SRCE (schéma régional de cohérence écologique)
- La conférence environnementale et la loi ALUR de 2014

La prise en compte de l'environnement dans les documents d'urbanisme

Les objectifs environnementaux dans le droit de l'urbanisme

L'intégration environnementale dans les documents d'urbanisme :

- . l'état initial
- . le plan d'aménagement et de développement durable
- . l'évaluation environnementale
- . le cas des projets d'intérêt général

Les implications en présence de documents d'urbanisme

Les liens entre documents d'urbanisme et autorisation d'urbanisme

Les liens entre les différents documents d'urbanisme

La compatibilité avec les lois montagne, littoral ainsi qu'avec :

- . les projets d'intérêt général
- . les directives territoriales d'aménagement
- . les déclarations d'utilité publique

Les implications de l'absence de documents d'urbanisme

Une construction limitée

L'application obligatoire du RNU, de la loi littoral, de la loi montagne

Les obligations d'information prévues par le droit de l'environnement

L'information des acquéreurs

La notion de site pollué et de remise en état

Le responsable de la remise en état

Les garanties financières

Les applications jurisprudentielles

Les recours ouverts contre les documents d'urbanisme

Les régularisations de documents d'urbanisme et les cas d'annulation

Les voies de recours

Les délais de recours

Les pouvoirs du juge

Contactez-nous

Conseiller formation

09 88 66 10 00

inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

8 - 9 déc. 2022 : Paris / A Distance

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

EN60

2 jours (14h) 1 390,00 €^{HT}

Méthode pédagogique

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.